

orientale; à Lusaka j'ai rencontré le président de la Zambie et certains de ses ministres. A son ministre de l'Agriculture avec qui je me suis entretenu assez longuement, j'ai demandé ce qu'il pensait de la possibilité de recevoir des produits agricoles du Canada. Nous avons constaté, malheureusement, que nous n'avions pas de mission en Zambie, et nous n'en avons pas encore du reste. Le ministre me dit que son pays serait plus qu'heureux de faire des affaires avec le Canada. On nous connaît dans ce coin du globe et, en fait, dans tout le Commonwealth, comme un des associés les plus dignes de confiance qui soient au sein du Commonwealth. Mais, monsieur l'Orateur, nous ne prenons aucune disposition en vue d'accroître nos exportations de grains dans ces pays. Il y a une façon de procéder pour établir un échange convenable de missions mais, jusqu'à présent, nous n'avons rien fait dans ce sens.

• (9.00 p.m.)

Dans le *Star* de Montréal du 20 juillet 1970, il y avait un excellent article qui précisait bien notre situation par rapport aux marchés des États-Unis. Il disait notamment ceci:

Un exemple fréquemment utilisé est celui des États-Unis. Ayant 20 fois la population du Canada et partant, beaucoup plus de bouches à nourrir, ce pays a exporté 75 p. 100 de blé de plus que le Canada en 1968.

Les États-Unis sont passés de la période d'avant-guerre où ils n'exportaient pratiquement pas de blé à la période actuelle où ils sont devenus les plus gros exportateurs du monde. Les statistiques de 1968 indiquent qu'ils ont accaparé 33.2 p. 100 du marché mondial tandis que le Canada n'en avait que 19 p. 100.

Les fonctionnaires de la Commission du blé prétendent que cela ne veut pas dire que les Américains savent mieux vendre leur blé. Un fort pourcentage de leurs exportations sont effectuées au titre des programmes d'aide et sont subventionnées à des degrés divers par le gouvernement. Il est aussi permis au commerce du blé d'acheter sur le marché intérieur presque quotidiennement.

Un peu plus loin, l'article continue ainsi:

D'après la Commission, si elle a recours à des entreprises d'exportation pour vendre du blé, c'est parce que celles-ci sont bien établies dans les affaires et ont des contacts dans le monde entier. Les commerçants contrôlent aussi à titre privé certaines expéditions et parce qu'ils sont compétitifs, le coût par boisseau est peu élevé.

Voilà qui indique bien, à mon avis, que le Canada est en retard dans les ventes préférentielles. La revue *North American Agriculture in the New World*, publiée par le Comité canado-américain en mars 1970, établit bien que le Canada a perdu des débouchés internationaux en ne se lançant pas dans les ventes préférentielles. Les États-Unis s'y étaient lancés immédiatement et, naturellement, les ventes commerciales ont suivi. Ceci est tout à fait différent du genre de vente que la Commission canadienne du blé aurait pu pratiquer si le gouvernement avait autorisé un plus grand nombre de ventes préférentielles. Il s'ensuit que nous aurions pu réussir plus de ventes commerciales, mais tel ne fut pas le cas.

Il y a environ un an, le Canada s'est finalement lancé dans un plus grand nombre de ventes de faveur mais seul le temps nous dira si nous pouvons rattraper le temps perdu. Entretemps l'agriculteur canadien a subi de graves inconvénients tant sociaux qu'économiques parce que son gouvernement ne voulait pas permettre des ventes de faveur du genre de celles que pratiquaient les États-Unis, à cette époque. En réalité, il semble qu'alors les États-Unis se contentaient d'un intérêt de 2 p. 100.

Tout ce qu'ils voulaient, c'était de réussir en même temps les ventes de faveurs et les ventes commerciales. L'Histoire démontrera que c'est ainsi que le Canada a perdu des ventes.

Si le Canada consent à faire crédit à long terme, monsieur l'Orateur, je suis sûr que nous pourrions récupérer des marchés, mais nous ne pourrions y arriver dans le secteur agricole que si nous faisons le même effort de vente que les autres pays. Nous savons que nous pourrions ouvrir un crédit à un certain nombre de pays. Nous savons que beaucoup de pays commerceraient avec le Canada s'ils le pouvaient dans leur situation économique actuelle. Malheureusement, il semble que nous n'hésitions pas à faire des concessions énormes dans beaucoup d'autres domaines qui ne touchent pas à l'industrie de base du Canada, alors qu'il serait de la plus haute importance de faire ces mêmes concessions dans le secteur agricole.

Nous devrions examiner certains problèmes locaux, monsieur l'Orateur, et si vous me le permettez, j'en citerai un de caractère très paroissial. J'ai reçu aujourd'hui une lettre qui fait état d'une situation très simple. Les exploitants d'éleveurs de la localité en question se plaignent de ne pas pouvoir obtenir le service de diffusion des cotes du marché. Apparemment, en raison de l'emplacement, l'évanouissement des signaux cause des difficultés. Je demande au ministre, par votre entremise, monsieur l'Orateur, d'examiner ces services de cotes du marché, qui sont fournis dans toutes les provinces de l'Ouest, et de veiller à les rendre accessibles à tous les réseaux. Nous avons reçu des plaintes au sujet des fonctionnaires de divers ministères qui ne voient plus que la radio et la télévision comme moyens d'informer les gens et qui oublient complètement les journaux. Les cours du marché doivent être mis à la disposition des exploitants d'éleveurs afin qu'ils sachent exactement ce qui se passe.

Les livraisons différées et les livraisons excédentaires, constituent, monsieur l'Orateur, un autre domaine qu'il faut examiner. Assez récemment, nous avons demandé au ministre et au gouvernement d'assurer certaines livraisons différées de grain aux prix en cours pendant la campagne agricole précédente. J'espère que la mesure à l'étude pourvoira aux livraisons différées ou excédentaires. Si, par suite du manque d'espace dans les éleveurs, certaines livraisons ne peuvent se faire pendant la campagne agricole, les cultivateurs devraient recevoir le même prix pour ce grain que pour celui qu'ils ont pu livrer. J'espère que la mesure législative renfermera des dispositions dans ce sens. L'autorisation est prévue et le ministre devrait prendre la question en considération, car elle est d'une extrême importance pour la population de l'Ouest du Canada.

Au Canada, un certain nombre d'éleveurs terminus sont situés dans les villes intérieures de Moose Jaw, Saskatoon, Lethbridge, Calgary, Edmonton, Prince Rupert, Churchill et Vancouver. Ils ont une capacité globale de 19,350,000 boisseaux et, apparemment, ne sont pas pleinement utilisés. Je me rends compte que nombre d'entre eux ne devraient pas être remplis complètement mais comme il s'agit d'éleveurs situés à l'intérieur nous pouvons difficilement comprendre pourquoi tant d'espace est perdu. Il y a moins de deux ans, la situation du blé n° 2 du Nord était critique sur la côte du Pacifique. Les éleveurs de Moose Jaw étaient complètement remplis, mais aucun train ne circulait. Finalement, à la suite d'un